



HAL
open science

Les loisirs en espace agricole : modalités d'une approche géographique

Yvon Le Caro

► **To cite this version:**

Yvon Le Caro. Les loisirs en espace agricole : modalités d'une approche géographique. ESO Travaux et Documents, 1999, 10, pp.41-46. halshs-00655328

HAL Id: halshs-00655328

<https://shs.hal.science/halshs-00655328v1>

Submitted on 5 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La récréation fait partie de ces externalités de l'agriculture qui font enjeu à l'heure de la relecture des pratiques agricoles par la société et par nombre d'agriculteurs, conduisant à des notions comme l'agriculture durable et le contrat territorial d'exploitation (CTE).

Il s'agit cependant d'une fonction peu étudiée, sans doute parce qu'elle pose des problèmes moins graves que la qualité des eaux ou l'évolution des paysages, sans doute aussi parce qu'il existe peu de données représentatives.

Nous avons circonscrit l'espace agricole à "l'ensemble des espaces ouverts inclus dans le système de gestion de chaque exploitation agricole, indépendamment de sa taille et du statut juridique des sols" (Y. Le Caro, 1995); le bâti et les espaces clos sont donc exclus de l'objet d'étude, même si leur rôle est pris en compte dans la structuration des usages des espaces étudiés.

La récréation, terme sympathique nous rappelant des pauses bienvenues, correspond aux loisirs, à la détente. Exercée en extérieur, elle se limite de fait aux loisirs de plein air, excluant par exemple hébergement et restauration. Notre objet ne reprend donc que partiellement le concept anglais de *farm-based recreation* qui exclut certes la *farm-based accomodation* mais englobe toutes les activités récréatives possibles au sein des exploitations agricoles, y compris les fermes pédagogiques, les portes ouvertes, les musées et boutiques à la ferme (N. J. Evans & B. W. Illbery, 1989).

Pour les riverains des exploitations agricoles (souvent des ruraux), et pour les agriculteurs eux-mêmes, ces loisirs peuvent être pratiqués depuis leur domicile, et participent de la qualité de la vie quotidienne, facteur de bien-être mais aussi d'attractivité pour l'habitat. Pour les habitants de la ville voisine, c'est la possibilité de loisirs de proximité, accessibles moyennant un déplacement qui n'excède pas deux jours¹. Pour le touriste, c'est un des attraits d'un choix de localisation de vacances.

1- La résidence secondaire, la maison de famille ou la caravane constituant parfois le pied à terre permettant aux citadins une bien réelle insertion à la campagne.

Ces trois grandes catégories d'usagers² se partagent inégalement la demande d'espace agricole, dans le temps et dans l'espace. La possibilité d'accéder à l'espace agricole correspond pour chacune à des moments de loisirs différents, et offrent des possibilités de développement différenciées pour les agriculteurs : cohabitation harmonieuse et attractivité du village quant aux riverains, tourisme vert et ouverture sociale vis-à-vis des citadins et touristes, construction d'une image et d'une légitimité professionnelle vis-à-vis de tous.

I- UN ESPACE D'INTERACTION SOCIALE

L'interaction entre les loisirs et l'espace agricole peut s'interpréter comme un marché, même si ce marché ne trouve pas aujourd'hui, en général, de solution au sens économique, exception faite du tourisme vert (cf. les travaux des économistes de l'environnement, par exemple, en Bretagne, (P. Le Goffe, 1996). L'agriculture offre des espaces caractérisés par une organisation visible dans les paysages, la demande se traduit par une pression de fréquentation modulée par l'accessibilité (pour les riverains³, les citadins, les touristes), les autres espaces ouverts disponibles et les motivations culturelles du loisir de plein air (par exemple le VTT qui ramène les adolescents aux champs).

Des parallèles sont possibles avec des espaces qui ont d'autres fonctions que la récréation, et sont néanmoins support de loisirs diffus :

- loisirs en forêt, largement étudiés et intégrés dans la gestion sylvicole;
- pratiques sportives en espace public urbain (J.-C. Salomon et al., 1995);
- pêche côtière amateur en concurrence avec la pêche

2- Le terme « usagers » désigne dans nos travaux, et par commodité, la population, autre que les membres du foyer de l'exploitant, susceptible de pratiquer les loisirs étudiés sur la ferme. Les loisirs pratiqués par les membres du foyer sur l'exploitation font l'objet d'une approche particulière.

3- Le cas où cette demande émane exclusivement du propriétaire-exploitant présentant un cas limite du champ de l'étude...

côtière professionnelle. (J.-L. Bascoul et J.-P. Brouat, 1987), étudiant le rapport des marins-pêcheurs aux plaisanciers, montrent ainsi l'influence des représentations, de l'interconnaissance et la nécessité de régulations.

L'espace agricole, parmi les espaces récréatifs, présente le double caractère d'espace naturel et d'espace humanisé.

Réactualisant en 1993 son ouvrage de 1978 sur la forêt-loisir, Bernard Kalaora souligne dans son avant-propos et analyse l'irruption du rapport à la nature comme fondement idéologique des balades en forêt, reléguant l'esthétique au second plan (B. Kalaora, 1993). La nature est aussi recherchée dans l'espace agricole, et prise en compte dans les représentations et les opinions. Ainsi "sous condition de respect de la nature, ce qui devrait être la responsabilité de chacun", un usager admet que les terres agricoles soient ouvertes à la chasse, à la pêche et à la cueillette, tandis qu'un autre s'y oppose car "il y a trop de gens qui ne respectent pas la nature".

Mais c'est une conscience claire de parcourir le territoire de vie et de travail des agriculteurs qui donne aux loisirs en espace agricole leur spécificité. Ces références au travail agricole et à la propriété privée⁴, si elles "se croisent et se contredisent sans permettre un réel dialogue" (Y. Le Caro, 1994, p. 76) conduisent toutes à la personne de l'agriculteur, "maître des lieux", qui les incarne.

"Et s'il était [...] pour un homme une chance de rencontrer d'autres hommes, parfois de se heurter à eux, de participer à des émotions communes?" s'interroge Pierre Sansot (1995) à propos des jardins publics. Cette expérience de la rencontre est bien réelle, tant chez les agriculteurs que chez les usagers interrogés (voir Y. Le Caro, 1998).

Par son caractère d'espace public (même sous une forme imparfaite), l'espace agricole est un lieu proprement politique, en ce sens que les individus et les diverses "communautés" (par exemple les agriculteurs professionnels, les randonneurs, les chasseurs...) s'y expriment de manière visible, et donc discutable (sur cette constitution du politique par l'institution d'un espace public, voir la démonstration d'Étienne Tassin, 1991). Cette discussion, loin de conduire à une fusion (dans le fantasme d'une communauté rurale parfaite), permet à chacun, individu, famille, communauté informelle ou formelle, de tout à la fois participer à la construction d'un vivre ensemble et accepter les contraintes qui en découlent.

Espace multifonctionnel, espace naturel, espace de rencontre, voire espace politique! Face à cette complexité, il serait tentant d'interpréter l'espace agricole comme le théâtre de conflits entre agriculteurs, chasseurs, promeneurs, etc, chacun de ces groupes ayant ses leaders et ses organisations, acteurs d'une dynamique territoriale⁵.

Notre objet montre plutôt l'effacement des institutions et la dominance des choix individuels. Ainsi aucune corrélation n'est possible entre les réponses des agriculteurs et leur appartenance syndicale. De même les associations de pêcheurs, de cavaliers, de randonneurs, etc, interviennent certes, mais plus pour avaliser certaines pratiques (baliser un chemin déjà pratiqué) ou régler des conflits aigus que pour définir les modalités réelles de la pratique. Ainsi du droit de pêche très peu formalisé dans bien des cas, des aménagements trouvés au droit de chasse, des nombreux chemins exclus de fait d'un usage public, etc. Il n'en reste pas moins que les représentations que se font les divers protagonistes les uns des autres, et leurs représentations diverses de l'espace agricole correspondent à des différenciations sociales bien réelles.

Cette réalité de régulation endogène des pratiques révèle une bonne dose de respect mutuel, d'expériences partagées, de compréhensions croisées. Comme Olivier Piron (1986) tentant d'imaginer des "thèmes de surcode" (capables de surmonter la diversité des rationalités), nous pouvons dégager un assez large fond commun aux agriculteurs et aux usagers interrogés : reconnaissance de la propriété privée, ouverture de l'espace agricole, importance patrimoniale du réseau des chemins ruraux sont quelques valeurs partagées par plus des trois-quarts.

Nous observons aussi que la lisibilité des usages et des usagers améliore leur perception, indépendamment des dégâts concrets (la chasse étant ainsi mieux supportée par les agriculteurs que la pêche). Cela confirme l'hypothèse d'un fonctionnement d'espace public.

Les caractéristiques physiques, juridiques, économiques, institutionnelles et techniques des espaces agricoles, la localisation et l'organisation spatiale, la régulation juridique et les contraintes matérielles des divers loisirs, bref le cadre au sein duquel s'organise cette interaction, s'il doit être pris en compte, ne suffit pas à donner les clefs de lecture adéquates.

4- Le fermage jouant semble-t-il un rôle mineur de différenciation.

5- Ainsi Valérie Barriandos (1993) étudie la gestion du territoire comme source de conflit.

II- DES POINTS DE VUE GÉOGRAPHIQUES

Nous avons énoncé en quoi, mais aussi avec quelles difficultés, le géographe était fondé à se saisir d'une problématique relevant a priori de la sociologie (Y. Le Caro, 1994).

En précisant ici trois interrogations que l'étude des loisirs en espace agricole pose au géographe, nous cherchons, à tâtons, les contours d'une géographie sensible, ni théorique ni mécanique, capable de lire, ô miracle, l'invisible.

D'abord donner à voir la multifonctionnalité, tandis que certains ne perçoivent par la géographie qu'un canevas d'usages exclusifs ou préférentiels. Ainsi l'usage multiple des lieux n'apparaît quasiment pas dans *La face de la terre*, Philippe et Geneviève Pinchemel allant même jusqu'à affirmer, concernant les terres agricoles, que "tout changement d'affectation d'un sol se fait par extension d'un usage aux dépens d'un autre ou par conversion". Comme la crise de l'agriculture productiviste démontre les limites de la spécialisation, nous aimerions montrer qu'il est possible, en ne les spécialisant pas, d'obtenir autant voire plus de production (de biens et de services), et surtout plus de sens pour les espaces.

Ensuite préciser les rapports de nos travaux avec les sciences naturelles : comme Nicole Mathieu (1992), nous nous interrogeons sur l'interdisciplinarité intrinsèque à la géographie, et nous rejetons l'opposition a priori d'une approche par le paysage⁶ et d'une approche humaine (rencontre, identité, territoire...). Le paysage (entendu ici comme l'ensemble des caractéristiques perceptibles d'un espace) est à la fois un enjeu et un cadre d'actualisation des relations sociales étudiées.

La configuration perceptible de l'espace influence la pratique récréative en espace agricole, et celle-ci participe en retour à modifier le paysage. C'est pourquoi nous avons introduit le paysage et les représentations du paysage comme une ressource pour comprendre. Nous faisons néanmoins l'hypothèse que les relations qu'entretiennent agriculteurs et usagers avec l'espace agricole dépendent davantage des fonctions diverses qu'ils lui assignent que des caractéristiques paysagères, voire même de la situation régionale dudit espace. Certes, la présence d'un *saltus* important (garrigue, landes, alpages, etc), la

6- Qui permettrait de lire les potentialités récréatives (gibier, bocage, plans d'eau...) et les systèmes agraires.

proximité de forêts, la densité de population⁷ modifient la demande, dans son volume (fréquentation) et ses modalités (formes de loisirs choisies). Ainsi les situations sont différentes entre les régions méditerranéennes, la montagne de Margeride auscultée par Martin de la Soudière (1984) et le bocage breton que nous parcourons. Mais nous pensons qu'il s'agit là des infinies variations d'un processus dont nous cherchons plutôt à cerner les régularités, au moins dans le cadre de la France hexagonale⁸. Les comparaisons entre régions, y compris à l'étranger (nous avons entrepris une approche dans le Devon, au Royaume-Uni) deviennent alors une manière de relativiser les résultats obtenus sur le terrain préférentiel (l'Ille-et-Vilaine), de distinguer ce qu'ils peuvent avoir de particulier de ce qu'ils laissent percevoir de plus général.

Par contre, à grande échelle, au sein de l'espace d'une exploitation agricole, des variations paysagères (ex : bocage, type de culture) ou territoriales (ex : proximité de l'habitation, propriété ou location) peuvent être le support de variations dans les faits, leur vécu et les représentations qui leur sont associées.

Illustrer par une approche concrète le concept d'espace vécu, à une échelle où il est trop peu entendu, nous semble enfin pouvoir porter quelques fruits. Antoine Bailly (1994), s'appuyant sur les travaux d'Armand Frémont, n'en cite que des applications d'échelon régional. En général les études que nous avons consultées concernent l'ensemble de l'aire de vie. Dès 1991, J.-P. Deffontaines, cherchant à enrichir les perspectives agronomiques, affirme que "le champ fait partie de l'espace vécu par une société locale" (J.-P. Deffontaines, 1991).

Pour pouvoir saisir "comment les habitants donnent un sens aux lieux, en leur conférant valeurs et connotations symboliques" (A. Bailly, 1994), il est nécessaire d'ancrer la recherche dans un terreau local, seul à même d'articuler de façon cohérente les diverses données recueillies.

7- Afin de tenir compte de la mobilité récréative, cette densité peut être appréciée par la "température urbaine" du lieu, unité de mesure de la pression de peuplement, élaborée par l'INSEE, calculée en divisant les populations des unités voisines par le carré de la distance (L. Laurent & L. Tardif, 1993).

8- Ce choix n'est pas exclusif, nous pensons même que les pratiques de loisirs seraient utilement éclairées par des approches exhaustives dans le cadre de SIG (systèmes d'information géographique) à grande échelle en milieu rural, mais cela suppose le rapprochement de compétences et de moyens, en clair la constitution ou l'élargissement d'une équipe de recherche (cf. les réflexions de Nicole Mathieu sur l'articulation entre polyvalence du chercheur ou de l'équipe et mise en œuvre réelle de l'interdisciplinarité, 1992, p. 149).

Pour nous cependant, concernant une pratique répandue mais diffuse, c'est bien plus le vécu d'un type d'espace, l'espace agricole, qui sera notre entrée, qu'un exemple particulier d'espace dont on chercherait à caractériser le vécu. C'est la raison pour laquelle nos secteurs d'enquêtes sont plus des exemples que des objets d'études en eux-mêmes.

III- DIFFICULTÉS MÉTHODOLOGIQUES : SAISIR DES USAGES DIFFUS

À travers les discussions sur le paysage et l'espace vécu, il apparaît que tout en acceptant volontiers des étapes, des ancrages permettant de saisir, par la connaissance de situations précises, les composantes idiographiques de l'objet de recherche, nous faisons l'hypothèse que l'on peut caractériser les usages de loisir de l'espace agricole par des processus plus généraux.

Cette ambition se heurte à des difficultés pour saisir un objet fort labile.

Comprendre une relation à l'espace essentiellement non-marchande, s'appuyant sur des ressorts subtils comme des représentations sociales, des valeurs symboliques, des atomes pas toujours crochus, une morale de la coexistence, tout cela suppose une certaine intimité du chercheur avec l'objet de sa recherche, car celui-ci est loin d'être facilement objectivable. Nous participons donc un peu d'une démarche ethnographique, appuyée sur notre fréquentation, à divers titres, des agriculteurs mais aussi sur notre propre expérience, tant de la randonnée que de la propriété rurale. Le choix des communes d'étude, peu nombreuses (des espaces vécus!) procède aussi en partie de cette logique : nous voulions y avoir des références, des amitiés, nous y sentir bien⁹. Sont nés de cette proximité avec l'objet, outre la motivation de départ, une partie des hypothèses. "Ce qui, au départ relèverait à la fois de l'avantage rationnel et du principe de méthode - la distance et le recul donc - s'avère inefficace à l'expérience : l'ethnologue doit rompre la glace, se faire accepter et, partant, désapprendre ce qui lui tient lieu d'esprit scientifique". Vis-à-vis de groupes aussi divers qu'agriculteurs, pêcheurs, vétérinaires, l'adhésion "ne peut qu'être approchée, et, pour tout dire jouée : vouloir faire comme si on en était" (J. Jamin,

9- Nous avons toutefois tenu à n'avoir aucun intérêt ou engagement personnel dans les communes choisies.

1986). Si nous transposons ces remarques, c'est que nous percevons la richesse et en même temps les ambiguïtés des participations.

C'est en partie pour contrebalancer cette (trop) grande proximité avec l'objet que nous avons réalisé quatre enquêtes par questionnaires. Dans la limite de leur crédibilité statistique, ces enquêtes ont permis de quantifier l'ampleur des populations concernées. S'adressant à l'ensemble des agriculteurs (et pas seulement à ceux qui font du tourisme, par exemple), et à l'ensemble des habitants non-agriculteurs (et pas seulement aux pratiquants avérés), partiellement reconduites à quatre ans d'intervalle, elles montrent la très large diffusion des pratiques, et permettent d'enregistrer certaines évolutions. Les résultats pour la commune de Pacé ont été en partie exposés (Y. Le Caro, 1998).

L'espace agricole de l'exploitation n'est pas uniforme. Pour l'agriculteur, il constitue un territoire très diversifié. Le vécu et les représentations qu'il a des loisirs se différencient au sein de cet espace, s'articulant avec la fonction de production, la localisation des pratiques récréatives, le paysage, la propriété. Pour saisir tout cela, et enrichir du même coup les données chiffrées collectées, nous avons entrepris de réaliser des entretiens de proximité, au cours desquels les remarques et réponses de la personne interrogée sont reliées au lieu exact où elles ont été énoncées. Il ne s'agit pas de constituer une base de donnée exhaustive, mais d'utiliser l'espace vécu ensemble pour tout à la fois favoriser l'émergence des propos et spatialiser certains processus. En parcourant l'exploitation, un réel partage s'instaure avec l'agriculteur, modifiant le niveau de communication.

Nous avons fait dès le départ le choix d'une zone d'agriculture intensive, et l'avons justifié par la plus forte pression de demande d'espaces récréatifs dans les bassins de peuplement (Y. Le Caro, 1994), dont beaucoup sont aussi des bassins de production agricole intensive¹⁰. Nous refusons de réserver la multifonctionnalité aux zones extensives, comme tend à le laisser faire la FNSEA¹¹, et comme tendent à le laisser penser bien des ruralistes. Pour Jacqueline Bonnamour : "le local reste un cadre de

10- En France : agglomérations de Paris, Rennes, Strasbourg, Lille, etc.

11- Certaines FDSEA de montagne (Lozère, Isère) étant très avant-gardistes dans le domaine, tandis que la spécialisation des exploitations et des espaces demeure le credo dans l'Ouest et le Bassin Parisien.

choix pour les campagnes de culture extensive, la conservation des races locales, pour gérer l'accès des terres au public, pour prôner les jachères faunistiques." (J. Bonnamour & B. Vélard, 1995, p. 95). La confusion est facile entre la nécessité à court terme (qui, obligeant les agriculteurs des régions dites défavorisées à diversifier leurs ressources, en a fait d'utiles expérimentateurs) et la nécessité plus fondamentale de concevoir une production agricole répondant aux besoins de la société.

L'hypothèse de différenciation selon l'origine des usagers (locaux, citadins, touristes) nous a conduits à sélectionner trois communes, l'une périurbaine (Pacé, à 9 km de Rennes, 5 500 habitants en 1990, 8 000 en 1997), l'autre plus "rurale" (Saint-Germain en Coglès, 1 800 habitants), la troisième, dont l'étude reste à mener, devant se situer en bord de mer, afin d'intégrer une fréquentation touristique importante. Concernant les agriculteurs, et pour les deux communes non littorales, les écarts sont faibles et ne semblent pas justifiés par la plus ou moins grande température urbaine.

De plus, il n'est pas simple de saisir les usagers d'un espace donné, les pratiques étant extrêmement diffuses dans l'espace et le temps. Nous avons, pour contourner l'obstacle, tenté de saisir les usagers à leur domicile, les ruraux, ou plus précisément les résidents locaux en interrogeant les habitants des communes d'enquête, les citadins de proximité en allant questionner des Rennais, les touristes en projetant de les intercepter sur les chemins de la commune littorale retenue.

Pour parfaire l'approche, il serait riche d'enseignements de conduire des entretiens approfondis avec un petit nombre d'entre eux afin de percevoir les parcours récréatifs des usagers. Nous avons en effet pu établir approximativement la place de l'espace agricole parmi la palette d'espaces qui offrent des possibilités de loisirs de plein air, mais nous ne savons pas comment interfèrent les expériences à proximité du domicile, de week-end et de vacances.

Cette expérience multiscale des usagers, mais aussi l'étude de l'offre et de la demande, la variété des niveaux institutionnels de décision rendent les glissements d'échelles nécessaires. Nous avons retenu l'exploitation agricole comme unité de compréhension des vécus et des représentations des agriculteurs, la commune comme unité d'organisation concrète et de régulation

des loisirs¹² (c'est aussi l'échelle principale de constitution de l'espace agricole en espace public), le département comme échelon de l'aménagement (avec les réseaux fédératifs et le rôle majeur dévolu au Conseil général), l'hexagone comme échelon de référence juridique et idéologique.¹³

CONCLUSION

L'apparence insaisissable des pratiques de loisir en espace agricole ne doit pas faire penser qu'elles n'existent pas. Elles occupent au contraire, dans la vie de l'ensemble des agriculteurs et de presque tous les usagers, une place modeste mais significative, aussi bien dans le concret de la vie (aspects pratiques à résoudre, qualité de vie et de travail) que dans les représentations.

Si elle rend difficile une production immédiate de données spatialisées, cette particularité nous empêche aussi de rester à la surface des choses et nous conduit à construire une géographie des processus avant de pouvoir proposer une géographie des localisations. En ajustant l'échelle sur l'exploitation agricole (et peut-être la commune), nous pensons néanmoins pouvoir montrer le rôle des différenciations spatiales dans la construction des pratiques et des représentations, et l'effet de retour.

Si l'on ajoute à la multiplicité d'approches proprement géographiques exposées ici les autres dimensions incontournables¹⁴ de l'objet de recherche, il apparaît, nous semble-t-il, le dessin d'un champ d'études "aujourd'hui laissé en friche¹⁵" mais dont on devine la fertilité... Ah la belle équipe si nous pouvions joindre les efforts de quelques laboureurs!

Nous pourrions espérer être alors mieux à même d'élaborer des propositions d'aménagement et de valorisation en cohérence avec la demande sociale et les potentialités rurales. Pour le géographe en effet "la finalisation - au moins par-

12- Bien que pour certains loisirs itinérants, l'échelle du canton, voire du pays, soit aussi pertinente.

13- L'approche comparative tentée dans le Devon ne constitue pas précisément un changement d'échelle.

14- Au minimum historique, juridique, sociologique, économique et psychologique...

15- Réflexion désabusée de Bernard Kalaora (1993) sur l'étude des loisirs en forêt, qui reflète assez bien la réalité que nous percevons pour l'espace agricole.

tielle - des résultats de la recherche est jugée presque toujours incontournable" (N. Mathieu, 1992). C'est sans doute qu'il est de tradition en géographie de s'intéresser à des objets présentant des enjeux sociaux; c'est en tout cas notre conviction concernant la multifonctionnalité des espaces agricoles, fût-elle abordée par la récréation.

Références bibliographiques

- BAILLY Antoine, 1994, Territoires et territorialités. in : Jean-Paul Auray et al. (dir.), *Encyclopédie d'économie spatiale* (concepts, comportements, organisations). Paris, Économica, p. 275-279.
- BARRIENDOS Valérie, 1993, *La gestion du territoire comme source de conflit*. Mémoire de DEA de Géographie "espaces et sociétés rurales". Université de Toulouse-le Mirail, 94 p.
- BONAMMOUR Jacqueline et VÉLARD Béatrice, 1996, *Quelles recherches aujourd'hui pour les campagnes de demain?* Fontenay aux Roses (92), ENS éditions, 177 p.
- DEFFONTAINES Jean-Pierre, 1991, L'agronomie, science du champ. Le champ, lieu d'interdisciplinarité : de l'éco-physiologie aux sciences humaines. *Agronomie*, 11, p. 581-591.
- EVANS Nicholas J. et ILBERY Brian W., 1989, A conceptual framework for investigating farm-based accommodation and tourism in Britain. *Journal of rural studies*, 5(3), p. 257-266.
- JAMIN Jean, 1986, Du ratage comme heuristique ou l'autorité de l'ethnologue. *Études rurales*, 101-102, p. 337-341 (note critique sur l'ouvrage de Marc Abélès, *Le lieu du politique*).
- KALAORA Bernard, 1993, *Le musée vert, radiographie du loisir en forêt*. Paris, l'Harmattan, 2e éd., 304 p.
- LAURENT Loeiz & TARDIF Laurent, 1993, Températures urbaines, *Octant*, 52, p. 27-32.
- LE CARO Yvon, 1994, *Usages récréatifs de l'espace agricole*, Mémoire de DEA, UFR de géographie et aménagement de l'espace, université de Rennes 2, 231 p. + annexes 188 p.
- LE CARO Yvon, 1995, *Loisirs en espace agricole intensif : réalités et représentations d'une coexistence d'usages en Ille-et-Vilaine*. Communication au colloque : "Qualité et diversification des productions", Commission de géographie rurale du Comité national de géographie, Lecture, 20 septembre 1995, 15 p.
- LE CARO Yvon, 1998, *Loisirs de plein air : points de vue des agriculteurs et des autres habitants. Une étude à Pacé (Ille-et-Vilaine)*. Communication au colloque : "Ruralité, regards croisés", Association des ruralistes français, Rennes, 25 nov. 1998, 11 p.
- LE GOFFE P., 1996, Application de la méthode des prix hédonistes à l'évaluation des externalités de l'agriculture et de la forêt. in : ALLAIRE G., HUBERT B. et LANGLET A. (dir.), *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural. Enjeux et défis identifiés par la recherche*. Versailles, INRA Éditions. p 85-97. Actes du colloque INRA de Toulouse, 17-18 décembre 1996.
- MATHIEU Nicole, 1992, Géographie et interdisciplinarité : rapport naturel ou rapport interdit? in : JOLIVET Marcel (dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*. Paris : CNRS éditions, p. 129-154.
- PINCHEMEL Philippe et Geneviève, 1994. *La face de la terre*. Paris, A. Colin, 3e éd., 517 p.
- PIRON Olivier, 1986, Décision et monde rural; sur l'espace et sa gestion. *Études rurales*, n° 101-102, p. 61-72.
- SALOMON Jean-Claude, CHIFFLET Pierre et BOUCHET Patrick, 1995, Espaces publics et pratiques sportives dans l'agglomération grenobloise. in : AUGUSTIN Jean-Pierre et CALLEDE Jean-Paul (dir.), *Sport, relations sociales et action collective*. Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA). p. 515-526. Actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993, Bordeaux.
- SANSOT Pierre, 1995, *Jardins publics*. Paris, Payot et Rivages, 272 p.
- SOURDIÈRE Martin de la, 1984, *Cueillir la montagne. Les agriculteurs et la Nature en Margeride : de l'usage des mots aux usages des lieux*. Thèse de doctorat de 3e cycle, université Paris VII, EHESS, 573 pages.
- TASSIN Étienne, 1991, Espace commun ou espace public? L'antagonisme de la communauté et de la publicité. in : *Espaces publics, traditions et communautés*. Hermès, 10, p. 23-37.